

## Préavis municipal N°9/2023 Remplacement du véhicule utilitaire

Madame La Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

La commission ad hoc concernée pour le projet de remplacement du véhicule utilitaire s'est réunie le mardi 21 novembre à la salle communale. Le préavis 9/2023 nous a été présenté par M. Valet et M. Golay.

Le véhicule Nissan actuel a 18ans et il arrive en fin de vie. En effet, comme constaté, il n' a pas passer le contrôle technique. Les normes antipollution ne sont plus respectées. Récemment, il est apparu un bruit anormal au moteur.

La commune avait déjà fait des travaux d'essais et de demande d'offre pour un nouveau véhicule de type transporteur. Ayant conscience de l'urgence du remplacement de ce véhicule pour la saison d'hiver, elle a demandé de nouvelle offre avec des délais plus courts.

Nous avons pu examiner trois offres de deux marques différentes. Elles concernaient deux véhicules neufs et un véhicule de démonstration avec 200h au compteur. Pour les véhicules neufs, les délais vont de 9 à 18 mois. Le véhicule de démonstration est disponible immédiatement.

Des démonstrations et essais avec les employés communaux on été effectués avec les véhicules neufs, il en ressort une bonne satisfaction.

Le choix de ce type de véhicule transporteur a été réfléchi par l'ensemble de la municipalité et des employés communaux. En comparaison de la jeep Nissan actuelle, ce type de véhicule amène beaucoup de polyvalence et de vaste possibilité d'extension. A noter que la plupart des communes travaillent déjà avec ce type de véhicule.

Vu la nécessité de remplacement du Nissan, le véhicule de démonstration de l'entreprise suisse Viktor Meili qui est disponible de suite a été retenu.

Au vu de ce qui précède la commission ad hoc recommande d'accepter le préavis municipal 9/2023 tel que proposé.

Pour la commission ad hoc :

Rapporteur  
Cappi Maxime

Magenat Alain

Preite Arcangelo